

Charte sanitaire de prévention contre le COVID-19

En raison du contexte exceptionnel, notre établissement s'engage à respecter la Charte « *Séjour Serein* » en matière de prévention contre le Covid-19. Nous souhaitons vous permettre de passer d'agréables moments tout en vous assurant une hygiène et une sécurité optimales pour tous.

Dans ce cadre, nous nous engageons à :

- respecter les directives et recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19
- désigner un référent chargé de documenter et tenir à disposition les protocoles permettant de garantir la meilleure sécurité sanitaire possible
- faire respecter les gestes barrières et les recommandations par tous
- renforcer la désinfection dans tout l'établissement :
 - en adaptant nos organisations et nos plans de nettoyage
 - en utilisant et en mettant à votre disposition les produits désinfectants recommandés
- adapter au contexte sanitaire l'aménagement de notre hébergement et ses modalités d'utilisation
- favoriser la dématérialisation de nos communications, paiements et factures

La sérénité est l'affaire de tous :

- C'est ensemble, en conservant les PRECAUTIONS ESSENTIELLES, que nous ferons de votre séjour un agréable moment de détente et de plaisir dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possible ;
- vous profiterez de bons moments de convivialité tout en éternuant dans votre coude ;
- vous allez vous déconfiner chez nous en changeant d'air, mais si vous déclarez des symptômes, avant ou pendant le séjour, dites-le nous rapidement afin d'assurer la sécurité de tous ;
- et pour finir, rappelez-vous votre enfance : « T'es-tu lavé les mains ? »

Votre bien-être reste notre priorité !

Le 25/04/2020

Marie Line DELANSAY
Gites Au Bien-Etre Cransac